

**Avis adopté**

Séance plénière du 14 juin 2023

*Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française*

**Déclaration du groupe CFDT**

Notre société tout entière a, dans les années qui viennent, des défis majeurs à relever et l'agriculture y tient un rôle essentiel.

Lutter contre le dérèglement climatique, préserver notre environnement et la biodiversité, garantir l'accès à une alimentation saine et durable pour tous, concilier enjeux démographiques, sociaux, économiques et géopolitiques dans le cadre d'une santé globale, impliquent que le monde agricole s'adapte pour assurer sa résilience tout en faisant écho aux préoccupations sociétales.

Répondant à une saisine gouvernementale, l'avis met en exergue les conditions indispensables à cette adaptation qui exige un accompagnement fort et cohérent des politiques publiques mais aussi des engagements réciproques de l'ensemble des parties prenantes y compris professionnels du secteur alimentaire, pouvoirs publics et citoyens consommateurs.

Renouveler et former les actifs, exploitantes, exploitants et salariés, garantir une capacité de production de qualité, élever les standards alimentaires, environnementaux et sociaux nationaux et européens, organiser dans les territoires production et circuits alimentaires vertueux, sont autant d'objectifs évoqués dans l'avis et qui conduisent à des préconisations que la CFDT soutient.

Par cet avis, le CESE trace une trajectoire souhaitable pour pérenniser une agriculture attractive et pour faire société autour de notre alimentation et de la transition écologique.

Une future loi d'orientation agricole devra conforter cette trajectoire.

La CFDT a voté favorablement l'avis.